



Conseil municipal du samedi 9 avril 2022 9h

- Indice 1 -

Présents (10): Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSCH, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Isabelle JUNIQUE, Fabienne FROMENTOUX, Axel CABLÉ, Daniel SAPET, Tanguy ANTRESSANGLE (arrivé à 10h).

Absent (5): Jessica MOTTIN (pouvoir à Sylvain, BOSCH), Jean-Marc COULAUD (pouvoir à André VICTOURON), Patrick MARGAND (pouvoir à Isabelle JUNIQUE), Catherine GAUTHIER (pouvoir à Agnès OREVE), Bernard MAGNOULOUX (pouvoir à Axel CABLÉ).

Secrétaire de séance: Axel CABLÉ

1. Ordre du jour

Compte de gestion du Trésor Public 2021 (Daniel SAPET)

Voté à 14 voix pour, 1 absent

La synthèse du compte de gestion est présentée ci-dessous. Les documents complets seront consultables en mairie pour les personnes intéressées, ainsi que sur le site internet de la mairie.

On note un Excédent de fonctionnement de 92 565,45€ et un Excédent d'investissements de 960 149, 98€.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2021 correspondent notamment aux travaux de désamiantage et démolition de l'immeuble de la Fontaine, création du parking et voie de contournement pour les travaux, et acquisition du garage situé chemin du repos.

L'excédent est dû au prêt de 1 000 000€ souscrit fin 2021, qui constitue une rentrée d'argent non consommée en 2021, et qui sera dédié aux différents investissements pour 2022 (acquisition « immeuble du Charron », travaux appartement de la Poste, travaux immeuble de la Fontaine, travaux snack camping).

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 007043

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ANNONAY

ETABLISSEMENT : ST VICTOR

Résultats budgétaires de l'exercice

30100 - ST VICTOR

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 072 668,75	921 814,44	2 994 483,19
Titres de recette émis (b)	1 299 175,96	792 572,65	2 091 748,61
Réductions de titres (c)		460,00	460,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 299 175,96	792 112,65	2 091 288,61
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 072 668,75	921 814,44	2 994 483,19
Mandats émis (f)	339 025,98	699 799,36	1 038 825,34
Annulations de mandats (g)		252,16	252,16
Depenses nettes (h = f - g)	339 025,98	699 547,20	1 038 573,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	960 149,98	92 565,45	1 052 715,43
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 007043

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ANNONAY

ETABLISSEMENT : ST VICTOR

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

30100 - ST VICTOR

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	95 464,03		960 149,98		1 055 614,01
Fonctionnement	436 787,42	259 335,97	92 565,45		270 016,90
TOTAL I	532 251,45	259 335,97	1 052 715,43		1 325 630,91
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	532 251,45	259 335,97	1 052 715,43		1 325 630,91

Compte administratif 2021

Voté à 13 voix pour, 1 absent (Le Maire ayant la responsabilité du compte administratif, ne vote pas)

La synthèse du compte administratif est présentée ci-dessous. Les documents complets seront consultables en mairie pour les personnes intéressées, ainsi que sur le site internet de la mairie.

Budget communal St Victor
CA 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	699 547,20	G	792 112,65
	Section d'investissement	B	339 025,98	H	1 299 175,96
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	177 451,45
	Report en section d'investissement (001)	D		J	95 464,03
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 038 573,18	= G+H+I+J	2 364 204,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	699 547,20	= G+I+K	969 564,10
	Section d'investissement	= B+D+F	339 025,98	= H+J+L	1 394 639,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 038 573,18	= G+H+I+J+K+L	2 364 204,09

Affectation des résultats 2021

Voté à 14 voix pour, 1 absent

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le neuf avril 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	92 565,45
- un excédent reporté de :	177 451,45
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	270 016,90
- un excédent d'investissement de :	1 055 614,01
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	1 055 614,01

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	270 016,90
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	270 016,90
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	1 055 614,01

Taux d'imposition

Voté à 14 voix pour, 1 absent

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) subit une augmentation automatique au niveau national d'environ 3,4%, indexée sur l'inflation. C'est la loi de finances qui fixe la revalorisation chaque année des bases locatives servant au calcul de la taxe foncière et habitation.

Au niveau communal les taux d'imposition restent identiques à ceux de l'année dernière à savoir :

Foncier bâti : 30,31%

Foncier non bâti : 61,85%

Pour information, la taxe d'aménagement reste fixée à 0% au niveau de la commune.

Budget primitif 2022

Voté à 14 voix pour, 1 absent

La synthèse du budget primitif 2022 est présentée ci-dessous. Les documents complets seront consultables en mairie pour les personnes intéressées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 094 416,90	824 400,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		270 016,90
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 094 416,90	1 094 416,90

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 150 930,91	1 095 316,90
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		1 055 614,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 150 930,91	2 150 930,91
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 245 347,81	3 245 347,81

Subventions aux associations

Voté à 15 voix pour

Afin d'aboutir à plus de logique dans l'attribution de subvention de la commune aux différentes associations, des règles de répartition ont été appliquées. Les critères pris en compte concernent les apports potentiels des associations à la satisfaction des besoins (des personnes, du territoire, de la société), ainsi qu'une majoration pour les associations ayant en charge un loyer par ailleurs. Il en résulte le tableau de répartition ci-dessous.

Associations	Subventions allouées
ACCA SAINT-VICTOR	200,00 €
ACCA	200,00 €
ADMR LES TROIS RIVIERES	400,00 €
AMICALE BOULE	400,00 €
AMICALE POMPIERS	500,00 €
APEL	400,00 €
ASS. DE JEUNES ET D'EDUCATION	200,00 €
ASS. ESPOIR SAINT-VICTOR	800,00 €
ASS. VEUVES CRV CHEFS FAMIL	120,00 €
ASS. AIR DES CHOIX	200,00 €
ASS. CHANTELERMUZE	400,00 €
CYCLO CLUB	200,00 €
L'ECHO DE LA SERVE	200,00 €
LES ZIGOMATS	200,00 €
PREVENTION ROUTIERE	120,00 €
LES LOUPS DE LA CROIX DU FRAYSSE	400,00 €
US CROIX DU FRAYSSE	400,00 €
UNION RETRAITÉS PERS AGEES	500,00 €
COMITÉS DES FÊTES	400,00 €
TOTAL	6 040,00 €

Le conseil municipal est clos à 10h13.

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal

14 mai 2022 à 9h à la mairie.